

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	7
Une recherche philosophique et historique	10
Pourquoi ne pas avoir annulé les dettes avant ou immédiatement après juillet 1789?	17
La dette étatique, une institution qui évolue sans cesse	21
Méthode suivie	29
Axes de recherche suivis	32

PREMIÈRE PARTIE

UNE CARTOGRAPHIE DES DÉBATS ET CONCEPTS DE LA DETTE

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	37
LA POURSUITE DE L'INTÉRÊT COMME PRINCIPE NÉCESSAIRE MAIS NON SUFFISANT À RENDRE COMPTE DE LA DETTE ÉTATIQUE	41
L'intérêt, une passion compensatoire devenue vertu?	44
Deux groupes contemporains critiques de la dette étatique, un même usage de la notion d'intérêt	55
Les « disciplinaires » abordent la dette étatique comme instrument à l'avantage des groupes socio-politiques au pouvoir	58
Les « réformateurs » abordent la dette étatique comme avantage des possédants	63

Structure des finances publiques et environnement éthique, la poursuite de l'intérêt ne dit pas tout	66
Conclusion	68
LES RELATIONS GÉNÉRALES ENTRE INSTITUTIONS, NORMES ET VALEURS	71
Entre normes et valeurs, un débat entre Ogien et Livet	75
Quatre propositions d'étape pour décrire les relations entre normes et valeurs	81
Le caractère agonistique des relations entre systèmes de normes et de valeurs	82
Toutes les institutions ne permettent pas une identité sociale stabilisée	85
L'acceptation collective comme effort continu de mise en cohérence entre les principes revendiqués et les normes appliquées au sein des systèmes institutionnels	92
Conclusion	95
MORPHOLOGIE GÉNÉRALE DES THÉORIES SUR LA DETTE ÉTATIQUE	97
L'espace de problèmes comme approche de contextualisation et de décontextualisation des propositions théoriques	98
La dette étatique comme accident ou nécessité	102
Naturalisme ou conventionnalisme des phénomènes financiers	107
L'aspect éthico-politique, ou non, des théories sur l'endettement étatique	108
Assimilation, ou non, d'une dette étatique à une dette privée	110
La dette publique, ce fameux <i>fardeau des générations futures</i>	113

La dette publique pensée comme instrument de l'ordre social	116
La dette publique pensée comme institution affectant l'ordre politique	117
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	
La dette étatique entre nécessité, souveraineté et ordre social . . .	121
Une dette souveraine	122
La dette, l'ordre social et la propriété	123
La nécessité, source et mort de la dette	126

DEUXIÈME PARTIE

1787-1791,
DU « SPECTRE DE LA BANQUEROUTE »
À LA « DETTE SACRÉE »

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	131
Le rôle central de la dette étatique en 1789	137
Justification des bornes historiques 1787-1791	143
L'ESPACE DE PROBLÈMES DE L'EMPRUNT ÉTATIQUE	
ENTRE 1720 ET 1787	145
John Law, le numéraire pour l'abondance	152
Jean-François Melon, « la main gauche [qui] prête à la main droite »	163
Nicolas Dutot, « ouvrir le passage à l'abondance »	170
Montesquieu et Hume, deux mises en garde	177
Montesquieu, le nécessaire équilibre au profit des créanciers de l'État	178
Hume, la mort naturelle du crédit et le sacrifice des créanciers	183
La physiocratie et Turgot : propriétaires, capitalistes et réformes	194

James Steuart : le crédit public comme rempart au pouvoir arbitraire	199
Conclusion	212
LES PRATIQUES ET INTÉRÊTS SOCIAUX DES DIFFÉRENTES FORMES DE L'EMPRUNT ÉTATIQUE FRANÇAIS ENTRE 1720 ET 1787	
Deux ascensions sociales fulgurantes liées à la dette royale	219
Noblesse contre bourgeoisie, officiers contre commis, des concurrences mais une commune relation à l'emprunt . . .	225
Les rentes sur l'Hôtel de Ville, premier moyen d'épargne sous l'Ancien Régime	231
Une politisation par la dette d'un grand nombre de parisiens	233
Les emprunts étatiques au-delà des frontières	235
Conclusion	236
L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES INSTITUTIONS ORGANISANT L'EMPRUNT ÉTATIQUE EN FRANCE ENTRE 1720 ET 1787	
Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris	244
La vénalité des offices : la première forme d'emprunt étatique	245
Le Système de Law, entre utopie et trauma, toujours objet de débat	248
Les Frères Parîs et la discipline colbertiste	251
Les Parlements contre le Conseil royal, jusqu'au blocage institutionnel (1759-1787)	254
Des caisses d'amortissement et une Caisse d'Escompte (presque) indépendantes du pouvoir royal	261
Banqueroute, Souveraineté et monarchie absolue	265
Conclusion	268

SYNTHÈSE DES PAMPHLETS ET PUBLICATIONS SUR LA CRISE	
DE LA DETTE ENTRE 1787 ET 1789	269
Sieyès : la banqueroute moralement et stratégiquement impossible	275
Clavière et Brissot : dette sacrée et mœurs de la nation	281
Linguet, un appel à la banqueroute puis à une protection sociale	286
Condorcet, saisir le clergé et s'accorder sur les pertes des créanciers	290
La sacralisation de la dette, point d'appui de mai 1789	298
Conclusion	301
PRATIQUES ET INTÉRÊTS SOCIAUX	
DE LA DETTE ENTRE 1787 ET 1789	307
L'Assemblée des Notables ou l'opinion publique prise à partie	308
L'opposition bourgeoisie/noblesse politiquement surjouée sur la question de la dette	312
Financiers, fonctionnaires et épargnants, trois types d'acteurs attachés à la stabilité financière	315
Conclusion	322
DISCOURS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE SUR LES DETTES, L'ASSIGNAT ET LE CRÉDIT PUBLIC EN 1789	
	325
Le retour mouvementé de Necker, une amnistie obtenue puis annulée	327
L'échec de l'emprunt du 9 août et la « constitution à l'enchère »	331
Compensation des offices et échec du second emprunt	337
Le plan inaudible mais imprimé de Gouy d'Arcy	339
Necker le 24 septembre : contribution générale et Banque Nationale	343

Réponse de Dupont à Necker, évocation d'une monnaie valorisée par la vente des biens du clergé et discours de Mirabeau sur la banqueroute	347
Théories de l'emprunt et théories monétaires, débat sur le pouvoir d'instituer un papier-monnaie	359
Un autre récit de 1789 par Duclos-Dufresnoy et la dette « sacrée »	365
Saisie par l'État des biens du clergé, plan adopté le 2 novembre	373
Création du Comité de Liquidation des dettes	379
Conclusion	386

1789-1791, UNE RÉFORME DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE PRENANT POUR PARTIE LA RELATION CRÉDITEUR-DÉBITEUR COMME MODÈLE	391
---	-----

Le respect de la propriété privée et de l'ordre social qu'il induit	394
Les nouveaux propriétaires assimilés à des créanciers	396
Le principe d'égalité opposé au principe de hiérarchie. Le danger de suppression de toute autorité sociale selon Necker	401
La norme « respect de la propriété privée » valide la « supériorité » sociale	405
Conclusion	408

LES TROIS PRATIQUES DISCURSIVES ET LA DETTE COMME INSTITUTION POLITIQUE	411
--	-----

Une tripartition des pratiques discursives concernant les institutions	415
La dette publique comme institution politique	420
Les limites de toute analyse exhaustive des trois pratiques discursives	426
Retour conclusif sur les propositions liminaires de la page 96	431

CONCLUSION GÉNÉRALE	435
Dettes, travail et loisir	436
Actions logiques ou actions non-logiques au sens de Pareto	439
Temps de loisir et inégalités de conditions	442
Une contribution limitée	445
Les résultats de l'enquête	449
Axes de futures recherches	454
BIBLIOGRAPHIE	457
INDEX	471